

Le pouvoir des mots : les mots et l'action

Résumé

Lorsqu'on pense à la question du pouvoir, il vient spontanément à l'esprit le pouvoir politique, le pouvoir militaire ou le pouvoir économique. Ou encore le pouvoir exercé par une personne sur une autre en situation d'autorité, que ce soit au sein de la relation médicale, de la relation pédagogique ou de la relation parentale. Ici j'aborderai le pouvoir que les mots exercent ou peuvent exercer sur qui les entend, les reçoit, les écoute ou les comprend.

Il existe en sciences humaines et sociales un débat autour du pouvoir des mots. L'anthropologue B. Malinowski développait dès les années 1930 une conception actionnelle du langage. Pour lui la principale fonction du langage n'est pas cognitive ou représentationnelle mais pragmatique : « les mots sont autant d'actions ». L'anthropologue Lévy-Bruhl parlait quant à lui de « la puissance mystique des mots ». Plus tard, la pragmatique développera cette position. C'est dans une telle orientation intellectuelle que je me situerai ici.

Je présenterai les « métiers du langage », ces professions qui utilisent le pouvoir des mots au moyen de différentes techniques de la voix (ou de l'écriture), à des fins de persuasion, conviction, argumentation, séduction, pour débattre, discuter, polémiquer, expliquer, réfléchir, etc. Je montrerai que le pouvoir des mots s'exerce selon deux modes principaux : une action directe sur les corps, sur le soma, ce que la psychanalyse a contribué largement à mettre en évidence ; une action sur les connaissances, les opinions. J'exemplifierai par de nombreuses situations sociales ces deux modalités distinctes du pouvoir des mots.